



CIVAM bio Le Serpolet

« Animation et coordination de l'Espace Test Agricole ».

Introduction

Le Serpolet est une association mixte regroupant agriculteurs et consommateurs du Pays Dolois. Consciente que l'agriculture biologique représente un réel enjeu pour les collectivités et la population locale en matière de qualité de l'alimentation, de santé, du maintien de la vie sociale dans les communes, de la protection de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi de l'emploi local, le Serpolet s'est donné pour objectif aider à développer l'agriculture biologique sur le Pays Dolois. Cet objectif se décline selon 3 axes de travail :

- Accompagnement des porteurs de projet dans leur installation (aide à la recherche de foncier et accompagnement de projet...)
- Appui au développement de circuits courts de commercialisation
- Sensibilisation de la population à l'alimentation bio et locale.

Le Serpolet est depuis devenu un Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), le premier à reposer sur la mixité agriculteurs/consommateurs.

Il a créé son Espace Test Agricole (ETA) du Pays Dolois en mai 2015 qui est alors le premier du département et de la région Franc-comtoise. Les 3 premiers candidats ont été accueillis en juin 2015.

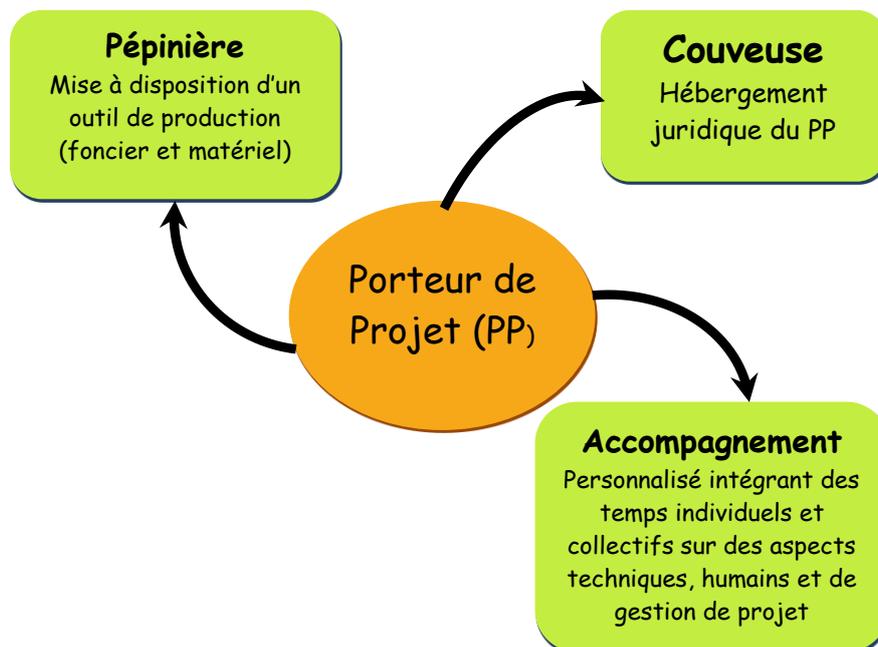
1. L'Espace Test du Pays Dolois.

1.1 Qu'est-ce que l'Espace Test Agricole du Pays Dolois?

L'ETA du Pays Dolois est une espace dans lequel les porteurs de projet peuvent tester leur activité sans prendre de risque. Il s'agit pour eux de pouvoir se tester en condition réelle. Ils peuvent démarrer leur activité, tester leurs capacités et motivations, développer des débouchés commerciaux, mûrir leur projet d'installation et bénéficier d'un accompagnement professionnel, créer leur réseau de professionnels, approfondir leur savoir-faire et compétences, bénéficier d'un appui technique grâce au soutien d'un paysan-tuteur.

L'ETA du Pays Dolois repose sur la responsabilité du Serpolet dans le cadre d'un partenariat multiple conventionné :

- Convention avec la coopérative d'activité Coopilote (prêt du n° SIRET aux couvés, aspects juridiques, autorisation d'exploiter, statut établi par un contrat CAPE, comptabilité).
- Convention avec l'AFOCG pour la partie formation à la comptabilité et la gestion autonome de l'entreprise.
- Convention multi partenariale porteurs de projet/SAFER/paysans tuteurs/propriétaire des terres.



2.2 L'animation de l'Espace test

L'entrée en test se formalise par une convention signée par le porteur de projet avec le Serpolet et par un contrat CAPE signé avec la couveuse. Le test démarre pour une période d'un an reconductible 2 fois.

L'accompagnement proposé par le Serpolet s'appuie sur une méthodologie qui vise à rendre le porteur « acteur » de son projet dans une démarche d'acquisition d'autonomie. Aussi, des rencontres régulières sont prévues à l'entrée en test mais aussi tout au long du parcours pour

effectuer des bilans techniques, financiers et commerciaux ; réajuster les besoins de porteurs de projets et les actions que le Serpolet peut mettre en place pour aider à y répondre. Le Serpolet reste à la disposition des porteurs de projet pour toute question qui se poserait dans le fonctionnement quotidien.

Le Serpolet assure également une fonction de coordination vis-à-vis des partenaires de l'ETA.

En ce milieu d'année 2016 :

- Nous avons procédé au bilan de fin de parcours du jeune couple de maraîchers entré en test en 2015 et sorti fin mars 2016. Ils étaient en test sur le terrain communal que nous louons pour l'ETA. Grâce aux différents contacts pris par notre association, ils ont pu acquérir un terrain pour s'y installer (sur la commune de Romain-Vigearde). Ils ont bénéficié des aides « Jeune Agriculteur ». Nous avons procédé au bilan de leur test et leur avons proposé de les accompagner vers les circuits de commercialisation à proximité de chez eux. Pour l'instant, ils commercialisent leurs légumes sur le marché des saveurs et des savoirs faire locaux à Dole tous les jeudis d'été, au marché hebdomadaire de Dole tous les samedis et à la CoopéraCtive Paysanne. Le test a été très positif et représente une belle réussite pour eux comme pour nous.
- La personne rentrée en test en juillet 2015 pour un projet de production et commercialisation de salade en pot est toujours en test actuellement. Elle produit sur le terrain d'une personne sur la commune du Deschaux. Elle a produit et vendu toute la première année de test. Cependant, elle se rend compte que le travail agricole est très physique et trop peu sociabilisant. Néanmoins, elle a démarché les magasins Intermarché qui se sont positionnés favorablement pour la commercialisation de ses produits. Un bilan de fin d'année de test a été réalisé avec elle. Elle étudie actuellement la possibilité de contractualiser avec un ou des prestataires pour la partie production et réfléchit à d'autres circuits pour la commercialisation qu'elle conserverait à sa charge. 2 prestataires ont été contactés, des essais ont été réalisés mais des interrogations sur les coûts et la certification demeurent. La convention de test a été renouvelée pour un an.
- Nous préparons un entretien préalable à l'entrée en test d'un couple en projet truffier – maraîcher, une convention d'entrée en test et un rendez-vous avec nos partenaires Coopilote et l'Afocg 39 sont programmés.
- Recherche de nouveaux porteurs de projet : Le terrain communal que nous louons pour l'Espace Test est libre actuellement et les porteurs de projet candidats identifiés ne rentreront pas en test sur ce terrain. Un appel à candidat est lancé en cette rentrée 2016, il a diffusé largement dans notre réseau départemental et par Pôle Emploi.

2. Les porteurs de projets suivis au premier semestre 2016

En ce milieu d'année 2016, le Serpolet poursuit l'accompagnement des porteurs de projet accueillis les années précédentes. Plus qu'un emploi, l'agriculture est un projet de vie. L'accompagnement du Serpolet va au-delà de simples recommandations techniques. Il prend en compte l'ensemble des paramètres d'une installation agricole, y compris ses aspects humains, garantissant en cela la pérennisation de leurs projets.

Les porteurs de projets que nous accueillons (hors cadre familial, le plus souvent et quelquefois sans possibilité de passer par une installation aidée) prennent le temps de réfléchir à leur projet, passent par des périodes de salariat et des périodes d'activité agricole, voire de formation. Ainsi, nous suivons sur le long terme des personnes sachant qu'un temps de murissement est indispensable. Le Serpolet a accueilli une cinquantaine de porteurs de projets depuis sa création peut désormais les accompagner jusqu'en test.

Accompagnement de 9 porteurs de projets accueillis:

- Un couple de porteurs de projet truffière et maraîchage a pris le temps de murir le projet tout en poursuivant un travail salarié qui leur permettra de disposer de leur épargne pour démarrer leur activité. Le couple ayant acquis le terrain a procédé au travail du sol de celui-ci. La plantation de noisetiers truffiers doit avoir lieu cette année, le test démarrera le **1^{er} octobre 2016**, le test se déroulera sur leurs propres terres.
- Deux personnes en co-projet se sont formées durant l'année 2015 (animation pédagogique autour de l'agriculture, formation sur la collaboration, formation sur la permaculture). Elles ont été rejointes par une troisième personne courant 2015. Une seule d'entre elles a la capacité agricole. Chacune a une expérience différente de l'agriculture. Elles ont trouvé un peu moins d'1ha pour démarrer une petite activité maraîchère dans l'optique de tester leur capacité à travailler ensemble. Deux d'entre elles ont conservé un travail salarié, une est déclarée cotisante solidaire. Elles ont créé une association qui leur permet de commencer à partager leur expérience et d'avoir un peu d'aide au moment de la création du jardin. Elles sont en recherche de 4 hectares pour finaliser leurs projets et ont acquis du matériel ce printemps. Nous les avons assistées dans la recherche de matériel en nous appuyant sur notre réseau professionnel local et sur celui de nos adhérents. Nous les accompagnons également dans la recherche de foncier agricole (contact régulier avec la Safer, Terre de liens, répertoire départemental Installation/transmission). L'entrée en Test est envisageable pour le printemps 2016.
- Une personne en projet apiculture a passé un BP REA à Vesoul cette année. Ayant passé l'âge limite pour obtenir les aides agricoles à l'installation, il souhaite passer par une installation progressive. Il est en contact avec la coopérative d'activités Coopilote qui est la couveuse qui assure le portage juridique de nos porteurs de projet en test. Ils entameront un plan de développement à la rentrée 2016. Ce plan devrait définir une date d'entrée en test.
- Une personne s'est formée au CFPPA de Montmorot. Cette année de formation a été validée par l'obtention d'un diplôme agricole de niveau IV, spécialité élevage poules pondeuses, lui conférant la capacité agricole. Nous l'accompagnons dans la mise en forme de son projet et dans sa recherche de terrain. La création d'un GFA bio sur la commune des Maillys peut être une opportunité pour lui permettre de s'installer dans

la zone géographique qui lui convient. Dans ce cas le test aurait lieu sur la commune des Maillys et démarrerait d'ici le **printemps 2017**.

- Un couple de maraîchers tout juste sorti de formation agricole à la MFR de Chargey les Gray nous a contactés pour prendre des renseignements sur notre activité. Résidant à Parcey, ce couple est aussi à la recherche de terrain dans le Jura, il travaille comme ouvrier maraîcher cet été 2016, c'est un candidat potentiel au test.

3. Atouts et contraintes de l'Espace Test Agricole du Pays Dolois-pistes d'évolution.

3.1 Les atouts

La structuration de l'Espace Test :

Notre Espace Test est ce qu'on appelle un Espace Test en archipel. Cela signifie que les porteurs de projets ont plusieurs lieux possibles pour se tester. Ils ont la possibilité d'utiliser le terrain du Deschaux, un terrain qu'ils ont en location, commodat ou dont ils sont propriétaire. Cette souplesse de lieu permet à un large public de porteurs de projets de se tester, sans restriction de situation géographique. Ainsi, il est accessible à tous les porteurs de projets du département.

Une demande constante :

Depuis sa création, Le Serpolet a été en contact avec une cinquantaine de porteurs de projet. Si le nombre de nouveaux porteurs de projet se présentant à nous chaque année n'est pas constant, celui que nous suivons en vue d'une entrée en ETA est en légère augmentation.

La réponse à un besoin réel :

Ces deux dernières années nous nous sommes rapprochés de la Chambre d'Agriculture du Jura. Après avoir conventionné avec eux, nous participons tous les ans à la Commission d'Orientation du Pôle Transmission Installation.

Au printemps, nous avons rencontré plus spécialement Michel Baudot et Jean-Yves Graby du Point Accueil Installation (PAI). Ce deux personnes reçoivent les porteurs de projet et les accompagnent dans le montage de leur dossier d'installation. Cette rencontre nous a permis de présenter plus en détail nos activités d'accompagnement, et l'Espace test les a particulièrement intéressés. En effet, le maraîchage est une activité agricole particulièrement difficile et une majorité de projets maraîchers présentés à la Chambre sont perçus comme « délicats ». La possibilité que nous offrons aux porteurs de projet de pouvoir rentrer en phase de test est perçue comme rassurante par le Point Accueil Installation qui n'hésitera pas à nous présenter des porteurs de projet qu'ils estimeront en avoir besoin.

Un travail d'accompagnement complet :

Dans sa polyvalence, Le Serpolet effectue un travail de sensibilisation de la population à l'alimentation saine, biologique et locale mais aussi d'aide au développement et à la structuration des circuits courts de commercialisation.

Ces actions participent nettement à la réussite du test agricole. Car si la production est un versant du métier d'agriculteur, vendre est une partie qui exige qualité et régularité, constitution d'une clientèle diverse et fidèle. Ce versant est un maillon indispensable à la pérennisation de toute activité et notamment celle du Test. Sur ce point, nous sommes aussi reconnus par le PAI de la Chambre d'Agriculture de Jura comme un partenaire important, d'autant plus que le travail du Serpolet a permis la création d'un nouveau maillon de commercialisation : la CoopérActive Paysanne.

3.2 Les contraintes

Nous louons un terrain spécialement destiné à l'accueil de porteurs de projets qui n'en ont pas. Il se trouve sur la commune du Deschaux. Il a été utilisé une première fois et à cette occasion nous avons pu identifier plusieurs contraintes qui limitent notre capacité à proposer ce terrain.

Accès à l'eau et Irrigation :

A l'heure actuelle, Le Serpolet n'a pas encore trouvé les moyens de financer un équipement d'irrigation, ce qui freine la capacité d'exploitation du terrain du Deschaux. Nous regrettons cette situation mais tentons d'y apporter les solutions qui sont à notre portée.

En 2015, année de canicule, l'eau avait été apportée par le paysan tuteur résidant sur la commune. Ce système précaire pas vraiment favorable à une bonne production a cependant permis la culture de légumes de plein champ. Toutefois, ce système ne répond pas aux objectifs de professionnalisation des porteurs de projet. Un véritable système d'irrigation avec possibilité de goutte à goutte ou aspersion serait idéal.

Notre terrain se trouvant à proximité immédiate d'un vaste étang, nous avons contacté les propriétaires pour étudier avec eux la possibilité de puiser dans leur étang et permettre l'accès à l'eau à nos porteurs de projet. Ils n'ont pas répondu favorablement à notre demande.

La possibilité d'un forage pourrait être envisageable si nous pouvions bénéficier d'un soutien financier d'une ou plusieurs collectivité(s) locale(s), départementale ou régionale.

Notons aussi que l'accès à l'eau rend possible le nettoyage de la production dans un objectif de commercialisation.

Les outils de productions :

L'outillage : Autour de nos porteurs de projet, nous organisons un réseau de professionnels qui peuvent mettre à leur disposition l'outillage nécessaire à la culture tels qu'un tracteur, une charrue, ou encore une fraise. Les porteurs de projet mobilisent également leurs réseaux. Cependant, le maraîchage requiert un outillage plus particulier pour l'entretien des cultures sur le rang, entre les lignes ou entre les rangs ; pour le désherbage, pour le binage, pour les plantations ou les récoltes. Ces outils manquants ne permettent pas au Serpolet de proposer une approche de l'outillage suffisante pour que les porteurs de projet fassent un choix d'investissement éclairé au moment de leur démarrage à leur compte. D'autre part, cela freine la capacité à produire durant le test.

Le stockage : La capacité financière actuelle du Serpolet ne permet pas la construction d'un local de stockage des légumes et des outils disponibles.

La capacité d'investissement :

Le Serpolet a été soutenu au départ par l'Agence de l'eau puis par la Communauté d'agglomération du Grand Dole et le Conseil Général du Jura. La Communauté de Communes Jura Nord nous soutient encore à ce jour. Aujourd'hui, l'Agence de l'eau finance d'autres projets et le Grand Dole ne nous aide plus. Le Serpolet se trouve dans une posture financière précaire, et bien que la mission d'animation de l'Espace Test puisse être assurée par les bénévoles ou par la salariée actuelle (en contrat précaire et à temps partiel), nous ne pouvons pas envisager les investissements d'infrastructure de l'ETA telles que nous les décrivons plus haut.

L'ETA du Pays dolois, initiative du Serpolet, fonctionne en partenariat avec la couveuse d'activités Coopilote pour le portage juridique et l'AFOCG 39 pour la formation à la comptabilité et la gestion autonome des porteurs de projet. Ce partenariat est solide et considéré comme un atout. Ce partenariat gagnerait à s'enrichir par la contribution d'autres acteurs du développement du territoire.

3.3 Les pistes d'évolution pour 2016/2017

Le contexte général :

- Les Espaces Test, un mouvement national :

Le Serpolet fait partie du Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA). Cette participation nous permet d'être en lien avec tous les Espaces Tests de France qui en sont membres. Elle permet quotidiennement des échanges d'expériences, des échanges sur nos problématiques et sur les réponses apportées par chaque espace de test à leur situation particulière.

Chaque année nous participons à la rencontre nationale qui est organisée par la tête de réseau. De nombreux ateliers de travail sont proposés et cette année nous avons travaillé sur « Partenariats avec les collectivités », « le rôle des collectivités dans l'accès aux moyens de production », « l'Espace Test et les financements locaux ». Nous avons également visité la légumerie du lycée agricole de Saint Maximin la Sainte Baume (qui nous recevait), visité le lieu Test permanent de Bonneval et assisté au récit du montage de ce projet en partenariat avec les acteurs locaux. Enfin, nous avons assisté à une table ronde sur le thème « Espace Test et systèmes alimentaires territoriaux » relatant les actions menées dans le département du Var, les partenariats organisés entre volontés politiques et compétences agricoles.

Ainsi, nous pouvons particulièrement mesurer l'efficacité des Espaces Tests qui fonctionnent en partenariat avec les multiples acteurs du territoire, et a contrario les difficultés que rencontrent les petites structures qui manquent de capacités d'investissement.

Nous avons conscience que chaque territoire définit des orientations prioritaires quant à son développement et qu'il n'est pas aisé de travailler sur tous les aspects en même temps. Les rencontres nationales nous prouvent que lorsque les Espaces Test fonctionnent avec des partenariats solides, les emplois agricoles se diversifient, augmentent en nombre, facilitent les transmissions d'exploitations et participent largement aux projets alimentaires territoriaux.

- Politique nationale et régionale de l'ancrage territorial de l'alimentation :

Début juillet 2016, nous avons été invités au Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM). Un rendez-vous important énonçant la politique gouvernementale (relayée par la région) pour le développement de l'ancrage territorial de l'alimentation. Plusieurs projets en région ont été présentés, notamment les étapes de la transition de la restauration collective lédonienne pour atteindre 100% bio et local en ce qui concerne la viande, le pain et les légumes. Ici encore, nous ne pouvons que remarquer la facilité d'aboutissement du travail lorsque qu'une collectivité territoriale est impliquée. En comparaison, le travail de l'association de producteurs « terroir de Saône et Loire » que les collectivités ont peu soutenue est plus long et plus difficile.

L'expérience du département du Var sur le thème « Espace Test et systèmes alimentaires territoriaux », semblable au projet souhaité par Le Serpolet est intéressant et met en évidence la richesse et l'intérêt du multi partenariat.

- Loi NOTRE :

La modification de l'organisation territoriale a modifié les compétences des collectivités territoriales. Le développement des Espaces Tests Agricoles n'est plus du ressort du Département. Ce remaniement nous amènera à chercher d'autres partenaires pour le développement de cet axe. Nous solliciterons le Département sur les aspects des circuits courts de commercialisation.

De l'ETA du Pays dolois... à l'ETA du Nord du Jura... et au-delà :

Tenant compte des atouts et des contraintes de l'ETA du Pays dolois, nous sommes en réflexion sur les axes de développement de notre Espace Test pour répondre au mieux à nos objectifs.

➤ Développement de l'activité du Serpolet sur l'ensemble du département :

Ce développement s'est réalisé de fait par la coopération avec le collectif INPACT 39. Il s'est réalisé également dans nos contacts avec les porteurs de projet à travers leurs différentes situations géographiques (du nord au sud du département).

Dans le contexte de modification de structuration des régions françaises, et de développement des Espaces Test dans les départements qui constituent désormais la nôtre, nous sommes en liens avec l'ETA du Grand Besançon, avec le lycée agricole de Valdoie et celui de Montmorot qui travaillent chacun sur le développement de leur projet ETA. Nous avons été sollicités pour apporter notre témoignage d'expérience et pouvons y apporter notre contribution. Nous souhaitons également nous rapprocher de nos collègues bourguignons et réfléchissons d'ores et déjà à une coordination régionale des ETA. Nous pensons qu'ensemble ; nous pourrions mutualiser des expériences et des compétences facilitatrices.

➤ Poursuite de la recherche de foncier :

Le terrain du Deschaux présentant les contraintes détaillées plus haut, nous pensons relancer une nouvelle campagne de recherche de terrain. Nous souhaiterions trouver un terrain d'une surface équivalente ou plus grand, avec un accès à l'eau et à l'électricité, ainsi qu'un minimum de bâti (un hangar serait un bon départ).

Les actions de sensibilisation des communes et des agriculteurs au sujet de l'Espace Test sont nécessaires, et désormais nous pouvons apporter notre témoignage d'expérience sur son fonctionnement.

Nous travaillons également avec le réseau Terre de Liens avec qui nous sommes en contact régulier, et sommes d'ores et déjà en relation avec un GFA bio qui se constitue à proximité de Dole.

➤ Poursuite de la recherche et formation des agriculteurs tuteurs :

L'Espace Test offrant une structure en archipel, les porteurs de projets sont dispersés sur le territoire. Dans un souci d'efficacité et de facilité de fonctionnement, il est préférable que l'accompagnant technique se trouve à proximité géographique du ou des porteur(s) de projets. De même, dans le projet de « départementalisation » de l'ETA, nous serons amenés à accueillir des candidats sur tout le département. Le réseau d'agriculteurs-tuteurs doit donc s'enrichir de nouveau accompagnateurs techniques. Des temps de sensibilisation à destination des agriculteurs bio du Jura sont en cours d'organisation, en partenariat avec le GAB 39. Des formations seront mises en place à la suite de ces recherches, elles seront animées par le Serpolet.

➤ Prévisionnel d'investissement :

En ce qui concerne le terrain du Deschaux, nous devons travailler sur le chiffrage d'un projet qui inclurait un forage, l'achat d'une pompe, l'installation d'un réseau d'irrigation, l'achat d'un tunnel et de quelques outils tractés. Ce chiffrage permettrait des choix stratégiques, une réflexion sur l'amortissement et sur une éventuelle participation financière des porteurs de projet à la phase de test, enfin, il nous permettrait d'étayer nos arguments pour une seconde phase d'évolution que nous envisageons : la recherche d'un partenariat avec des collectivités territoriales.

➤ Implication des collectivités territoriales :

Les enjeux de société décrits plus haut ne peuvent pas être ignorés par les collectivités à tous niveaux. Leur implication dans ce type de projet, sous différentes formes, est indispensable. Nous poursuivrons en 2016/2017 l'effort de sensibilisation de l'ensemble des élus locaux. Ces actions pourraient se mener avec les élus du Jura, sensibles à l'importance de ces enjeux alimentation/santé/environnement/emploi/développement rural.

➤ La recherche de financements privés :

Ce printemps nous avons suivi plusieurs journées de formation proposées par l'Aldess. Des journées sur la fiscalité des associations et sur la recherche de financements privés. A travers ces formations, nous avons l'objectif de faire une demande de rescrit fiscal auprès des impôts. Ce rescrit accorde l'agrément d' « intérêt général » et permet aux associations de solliciter des mécènes. Nous pourrions alors solliciter des dons ou du mécénat.

Conclusion

L'action du Serpolet, visant au développement d'une agriculture biologique et paysanne, se base sur un triptyque cohérent : l'aide à l'installation de producteurs agricoles, l'aide au développement de la commercialisation des produits en circuits courts et la contribution à la sensibilisation d'un public toujours plus nombreux à souhaiter se nourrir correctement. Agir simultanément sur les trois axes est nécessaire. L'implication des bénévoles de notre petite association reste forte, nous permet de faire aboutir nos projets et d'envisager l'avenir malgré un soutien financier aléatoire. Le Serpolet ne facture pas l'accompagnement des porteurs de projet agricole. Nous tenons à cette gratuité car ceux qui s'adressent à nous sont déjà dans une situation complexe : hors cadre familial dans un secteur agricole encore atypique dans le paysage jurassien.

Le nombre de porteurs accueillis par le Serpolet depuis sa création suggère un réel besoin d'accompagnement, que la demande porte sur le projet ou sur les modes de commercialisation. L'ETA du Pays Dolois est récent, mais le nombre de porteurs de projet candidats témoigne du bienfondé de cet espace et les candidats nous sollicitant proviennent désormais de tout le département. Ceci représente un vrai encouragement dans la poursuite de notre démarche. Notre Espace Test se développe et d'autres projets sur le département sont maintenant à l'étude. Le Centre D'Études et de Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a d'ailleurs publié une analyse intéressante des espaces test agricoles dans son n° 92-juillet 2016.